

Position des partis politiques sur six grands thèmes de la campagne électorale fédérale de 1979

Le tableau qui suit a été préparé par M. John Hay et publié dans le journal *The Citizen d'Ottawa* du 14 mai. Pour des raisons techniques nous donnons seulement six des sept thèmes qui faisaient l'objet du tableau, laissant de côté l'habitation.

	Libéraux	Conservateurs	Néo-démocrates
Croissance économique	Le premier ministre Trudeau a défendu ses réalisations: création d'emplois et maintien du taux de chômage à un bas niveau (actuellement 8 p.c.). Durant la campagne, il a proposé d'accorder des déductions d'impôt à ceux qui achètent des actions de la société où ils travaillent.	M. Clark déclare qu'il peut ramener le taux de chômage à 5,5 p.c. d'ici 1985, et il propose des réductions d'impôt sur le revenu, des crédits d'impôt à l'investissement dans les petites entreprises canadiennes, l'abolition de l'impôt sur les augmentations de capital sur les actions canadiennes et un régime de déduction de l'hypothèque.	M. Broadbent préconise un programme gouvernemental de travaux d'investissement, une réduction de la taxe de vente fédérale et d'autres mesures destinées à stimuler le secteur où le potentiel d'emploi est élevé, ainsi qu'un crédit d'impôt sur l'hypothèque.
Inflation	Modération des dépenses gouvernementales et plaidoyer en faveur des réalisations du gouvernement Trudeau, parmi les meilleures du monde industrialisé.	Modération des dépenses gouvernementales à laquelle viendrait cependant s'ajouter un "déficit de stimulation" destiné à promouvoir la croissance. Promesse de ramener le taux d'inflation à 5 p.c. d'ici 1985.	Établir une commission des prix qui rabaisserait les prix exagérés et veillerait à contenir les profits des sociétés; subventionner le lait et le pain; accorder un crédit personnel d'impôt afin de compenser les effets de l'inflation.
Énergie	Maintenir la société Pétro-Canada; amener un gazoduc jusqu'aux Maritimes afin de pallier les importations peu sûres et coûteuses de pétrole; promouvoir la mise en valeur du pétrole lourd dans l'Ouest et l'exploration dans les régions pionnières.	Le programme parle de la vente des actions de Pétro-Canada aux citoyens, mais M. Clark a promis dernièrement de créer un comité chargé d'étudier l'avenir de cette société d'État.	Accroître les activités de Pétro-Canada pour en faire le seul importateur de pétrole; maintenir le prix du pétrole canadien à un bas niveau; ne pas exploiter les gisements de gaz naturel avant qu'ils puissent être utilisés par les habitants de l'Est du Canada plutôt que de l'exporter aux États-Unis.
Pensions	Aucun âge de retraite obligatoire; rendre les femmes au foyer admissibles au Régime de pensions de retraite du Canada (si elles y contribuent).	Aucun âge de retraite obligatoire; contribuer au financement des programmes provinciaux à l'intention des personnes âgées.	Indexer le Régime de pensions de retraite du Canada sur le coût de la vie, rendre les personnes âgées de 60 ans admissibles à la pension afin de libérer des emplois pour les chômeurs plus jeunes; accorder un revenu annuel garanti aux défavorisés.
Unité	M. Trudeau considère que cette question est la plus importante des élections. Il préconise la consécration des droits des minorités linguistiques dans la Constitution, ce qui protégerait les francophones hors Québec et les anglophones du Québec.	M. Clark insiste sur la conciliation avec les premiers ministres provinciaux, et il évite de s'engager de façon précise à effectuer des changements constitutionnels. Il s'oppose à la consécration des droits des minorités linguistiques dans la Constitution, laissant le champ libre aux provinces.	M. Broadbent considère que l'unité n'est pas une question électorale, puisque les chefs de parti sont tous trois fédéralistes et que leur façon d'aborder la question diverge peu. Il est en faveur de la consécration des droits linguistiques dans la Constitution.
Assurance-maladie	M. Trudeau reproche aux gouvernements provinciaux d'amener les médecins à se retirer du régime en n'accordant pas de financement suffisant.	M. Clark a fait volte-face par rapport à la position qu'il avait adoptée lors du congrès de direction du parti conservateur il y a trois ans, et déclare maintenant qu'il ne préconise plus l'imposition d'honoraires d'utilisation destinés à dissuader la population d'abuser des services médicaux.	Obliger les provinces à affecter les crédits nécessaires à l'assurance-maladie, en revenant, s'il y a lieu, à l'ancienne loi qui donnait au gouvernement fédéral le pouvoir de contrôler les programmes provinciaux.